



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 03/04/2022



L'assemblée générale du CIQ DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS, s'est tenue en présence des adhérents, des membres du Conseil d'Administration.

Ont répondu à notre invitation :

- Notre Maire de secteur Sylvain SOUVESTRE et des membres de son équipe : Mireille Balletti, Mme Emeri, M. Guichard,
- M. Yannick OHANESSIAN délégué à la tranquillité publique entre autres,
- Mme SAVON, Conseillère municipale et régionale,

Excusés :

- M. Gérard Audibert, Conseillère d'arrondissement et municipal,
- Mme PASQUINI délégué à la relation avec les Ciq qui représentait notre Maire Benoit Payan,
- M. SIGNES conseiller arrondissement et métropolitain
- Mme PUSTORINO, Conseillère Départementale

### RAPPORT MORAL

- pour l'année 2021 :

\*Nous avons eu *45 ADHESIONS* :

\* Le Conseil d'Administration du CIQ se réunit une fois par mois (chaque deuxième mardi) :

En raison des conditions sanitaires, nous n'avons pu avoir que 4 réunions : à partir de septembre 2021

\*seulement 2 avec la Fédération des CIQ (réunions bimestrielles)

\* 1 réunion en Mairie de secteur avec Mr Guichard pour ses délégations de voirie entre autres, pour la programmation des travaux de voirie exécutés par la Métropole

\*Nous avons renouvelé en juin 2021 la Convention avec la Mairie de Secteur pour l'utilisation du CMA pour l'année 2022

\*Nous avons pu tenir notre AG de 2020 seulement en octobre 2021

-O-O-O-

## **RAPPORT ACTIVITÉS**

### **VOIRIE**

#### **REALISATIONS EN 2021 MAIRIE CENTRALE , MAIRIE DE SECTEUR ET AMP Métropole**

##### **ROUTE DE LA TREILLE :**

Travaux programmés pour 2022 suite à la réunion avec M. Guichard pour la voirie

\*Une étude est en cours pour la sécurisation de la route de la Treille pour essayer de stopper la vitesse inappropriée des véhicules descendant du village et le manque de visibilité au niveau du virage vers les numéros 115. PREVUE POUR 2022 mais pas de date exacte d'intervention

\* la reprise du bitume est programmée dans une portion du chemin pour l'année 2022 (du 14 au 36) : la date d'intervention ne nous a pas été communiquée

##### **CHEMIN DES BELLONS :**

\*nous avons demandé de reposer les plots qui avaient été vandalisés entre les numéros 18 et 55 : cela a été fait en 0821

\*une étude est demandée depuis 2017 pour recouvrir une partie du ruisseau Le Vallat au niveau de l'Avaloir pour créer un trottoir sur cette zone. Nous attendons leur réponse.

##### **VILLAGE**

\*Demande de finalisation des travaux de la Borne rechargement VE (en face du cimetière) installée en 04 2021. Elle est instable sur le tout-venant en attente d'être bétonnée.

\*Demande de réfection du muret cassé au bas de la route de la Treille

##### **CHEMIN DE LA CLUE :**

\*Il persiste toujours le problème d'achat de parcelle par la Ville qui n'est toujours pas réglé . Installation provisoire en place, esthétique, ne convient pas aux riverains, refuge pour les rats. Cette situation traîne depuis 2008.

##### **PLUVENCE / LES HAUTES DOUCES,**

En ce qui concerne la parcelle agricole dans le secteur, nous avons questionné la Mairie de secteur et le Département et la Métropole pour savoir s'il y avait des projets sur cette zone agricole.

Il nous a été répondu que La Métropole suit en effet un dossier d'agriculture urbaine au Vallon des Douces porté par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

Leur objectif est d'y faire s'installer rapidement des agriculteurs dans les mois prochains (maraîchage si possible ou en fonction des projets agricoles des candidats). Il en sera de même prochainement selon les mêmes principes sur la propriété mitoyenne qui appartient à un particulier et devrait voir le jour à partir de 2023.

### **CHEMIN VALLAT DE LA MARTELEINE**

\* Demande d' élagage via Allo Mairie au niveau du Pont (partie communale) : la demande a été prise en compte mais pas encore planifiée

### **PROPRETÉ**

**L'incivisme est malheureusement toujours présent : les dépôts sauvages** appelés « jets clandestins » sont toujours à déplorer ainsi que **les crottes de chien** qui jonchent nos trottoirs.

#### **ENGAGES AU QUOTIDIEN : 0800 94 94 08**

l'application **ENGAGES AU QUOTIDIEN** permet d'envoyer des signalements directement au service concerné comme des trous dans la chaussée, des dépôts sauvages, des tags, des panneaux de signalisation abîmés.

### **SECURITE**

Les réunions avec la Police municipale et nationale ont lieu tous les 15 jours sous le nom de CSA : Conseils de Sécurité d'Arrondissements. C'est notre président Pierre Lolloz qui y siège. Nous faisons remonter les problèmes de sécurité qui concernent notre quartier.

\*Porter plainte au Commissariat ou d'appeler le 17.

Les signalements sont enregistrés et apportent de la crédibilité à nos signalements, augmentent les chiffres des statistiques et ont une incidence sur le nombre de rondes de la police par exemple.

\*Aboiements des chiens : repérer les propriétaires des chiens et les contacter. Mais sans succès, il faut porter plainte au Commissariat et ce sont les policiers qui iront visiter les propriétaires.

\*Demande d'installation de barrière DFCI sur les hauteurs de la Treille, pour lutter contre les nuisances sonores, auditives et incivilités diverses suite aux travaux d'élargissement de la route.

### **DEBROUSSAILLAGE ET BRÛLAGE**

Tout brûlage est interdit sur tout le secteur des BDR par arrêté préfectoral SAUF EN ZONE FORESTIERE

#### **IL N'Y A QUE : TROIS CAS OÙ LE BRULAGE EST AUTORISÉ :**

**- si vous êtes agriculteur, exploitant forestier, si vous êtes soumis aux obligations légales de débroussaillement (CAD Si votre habitation se trouve dans un massif forestier à l'intérieur d'une bande de 200 mètres)**

Sur notre site internet vous pouvez retrouver tous les précisions et les schémas correspondants aux différents cas de figure.

## **DESHERBAGE :**

RAPPEL : le désherbage au pied des murets est de l'obligation des propriétaires des habitations.

## **LA FIBRE**

C'est la Sté Orange qui est chargée d'installer la fibre sur le territoire.

Les travaux ont commencé sur le village.

Il y a d'autres alternatives en attendant comme la 4 ou la 5 G. Voir avec ses fournisseurs d'accès.

## **ANIMATIONS**

\*Nous avons tenu à Commémorer les cérémonies du 8 Mai et du 11 novembre malgré le contexte sanitaire.

\*En DECEMBRE 2021 : Concours de crèches. Une dizaine de personnes s'étaient inscrites et en plus des trois premiers gagnants tous les participants ont été récompensés par des bons d'achat chez le santonnier allaudien Orsini car le Cercle St Dominique a tenu à participer aux dotations.

\*En décembre également, nous avons pu voir s'illuminer à nouveau la Croix des Barres du St Esprit que nous avons inaugurée début mars.

Dorénavant, les concours seront ouverts uniquement aux adhérents du CIQ.

## **PROJETS ANIMATION**

\*Notre loto annuel aura lieu le samedi 30 avril à 15h.

\*En juin nous avons le projet d'organiser avec le Cercle et l'ES13 la Fête de la Musique

\*DECEMBRE 22 : Concours d'illuminations

## **SITE INTERNET**

[www.ciqlatreille.com](http://www.ciqlatreille.com)

N'hésitez pas à le consulter. Vous y trouverez:

- ✓ toutes les informations ( Organisation, comptes - rendus de réunion, agenda, actions du CIQ,
- ✓ les animations proposées par les associations de notre village,
- ✓ des photos, des articles, des ECHO de la Treille.....

## **L'ECHO DE LA TREILLE :**

**Il nous manque actuellement un rédacteur concernant l'actualité de la Paroisse sur la Treille**

**LE RAPPORT D'ACTIVITÉ A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

-O-O-O-

**PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER :** Claude Boutin, Trésorier

Les dépenses se sont élevées 4193,61 et les recettes s'élèvent à 3725,16  
Le Bilan présente donc un déficit de 471,45€.

**LE RAPPORT FINANCIER A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

-O-O-O-

**CONSEIL D' ADMINISTRATION**

Membres du C.A. actuel

Béatrice Astier	Michel Durbec
Yvette Bergeron	Odile Jourdain
Maud Besançon	Béatrice Magnan
Claude Boutin	Alain Minko
Raymond Cazareddy	Patricia Pappalardo
Clémence Cuvelier	Jacques Pullino
Mario De Cesare	

**TOTAL 13**

Conformément à ses statuts, le CA doit renouveler chaque année ses membres par tiers.

- Cette année, les membres sortants sont : Claude Boutin, Raymond Cazareddy, Odile Jourdain, Alain Minko qui sollicitent le renouvellement de leur mandat.  
Le maximum de membres peut atteindre 18 d'après nos statuts  
Il y a donc 5 PLACES A POURVOIR.  
Nous n'avons à ce jour reçu aucune demande écrite ou verbale.

**LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

-O-O-O-

## **QUESTIONS AU C.I.Q. ET AUX ELUS**

\*Signalement de la problématique à la fois sécuritaire et contraire à l'esprit de village concernant le chemin de passe-temps qui est en voie d'être clôturé par l'un des riverains.

REPONSE : le Maire de secteur et l'adjoint à la sécurité projettent de se rendre sur les lieux rapidement.

\*Chemin de la Marteleine : signalement de la problématique des chemins ayant des noms similaires et favorisant la méprise en particulier des services de secours, pompiers, ambulances, entre autres

REPONSE : Le Maire de secteur va faire remonter ce problème en Mairie Centrale

\*Signalement sur les problèmes d'accès des pompiers sur le chemin de Pluvence en cas d'incendie car peut être défendu par les Pompiers d'Allauch et Marseille mais qui n'ont pas le même PPRIF : risque de prises de positions contradictoires

\*Signalements des quads, véhicules divers qui montent dans la colline dans la journée et le soir sur les chemins élargis du Régier dont l'accès a ainsi été facilité.

\*Problème soulevé du manque de places de parking sur le noyau villageois pouvant poser problème en cas d'incendie

M. SOUVESTRE Sylvain, Maire de secteur nous donne les informations suivantes :

- Incivisme jets clandestins : dépôts de plainte par le Maire grâce aux caméras qui permettent de retrouver les contrevenants, principalement des entreprises,

- Concours Illuminations de la Mairie 11-12 : les deux premiers gagnants demeurent à la Treille

- Centre AFPA de la Treille : sera délocalisé d'ici un an ainsi que celui de St Jérôme. Le PLUi ne permet pas de faire du résidentiel donc pas de logements ou lotissements autorisés. L'acquéreur devra désamianter et enlever les bâtiments en place.

- La Mairie de secteur devrait récupérer d'ici un an le nettoiement mais pas la collecte des OM.

- Chemin de la Clue : en attente de réponse de la Mairie centrale sur la résolution du problème d'acquisition de la parcelle en question,

- Journée broyage au stade de la Jouvène : vendredi le 22 avril 2022

- PDU : le doublement des cadences du 12/12S a été acté par la Métropole. La prolongation du tramway jusqu'à la Barasse également mais à l'horizon 2030.

- Notre demande de recouvrement du Vallat sur la route de la Treille pour créer un chemin piétonnier « a été refusé en raison de la réglementation sur le périmètre de la protection de l'eau brute ».

M. OHANESSIAN Yannick, Adjoint à la sécurité nous informe des projets suivants :

- renforcement de moyens humains avec la création d'une brigade de l'environnement au sein de la police municipale ;
- acquisition de caméras de vidéo-protection pour mieux enquêter et faire plus de flagrants délits ;
- la possibilité donnée aux agents de surveillance de la voie publique de verbaliser eux aussi les dépôts sauvages et les abandons de déchets ;
- la mise en place d'une procédure simplifiée avec le Parquet pour que les constats faits par les policiers municipaux se traduisent très rapidement par des poursuites judiciaires ;
- la possibilité de mettre en demeure les contrevenants et de dresser des amendes administratives pouvant aller jusqu'à 15 000euros.

**Fin de séance à 12h30**